

## Commission travaux du 07 octobre 2021 – 17h30

Présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Cédric PIERREL, Michaël ROHR, Philippe CUNY, Jean-Michel MARTIN, Emmanuelle AUBERT, Ludovic VINCENT, Laurence LABAYS, Daniel JOMARD, Karine CLAUDE.

Excusés : Marie-Agnès GROSJEAN et Dorine ROBERT.

Services : Jérôme CUNAT, Rémi DECOMBE, Anthony HOUILLON (maîtrise d'œuvre – Cabinet Demange).

Yannick PIQUEE rappelle l'historique du dossier qui a été lancé en 2015 mais interrompu le temps qu'une étude du dévoiement du Naufaing soit réalisée par la communauté de communes.

L'objectif de cette commission est de valider le dossier en phase projet pour poursuivre les études en phase cahier des charges et consultation des entreprises. Le détail des travaux sera donc présenté pour validation, accompagné d'une présentation financière afin de définir une amorce de plan de financement. 2 lots sont prévus : un lot VRD et un lot éclairage. Le planning de travaux prévoit une durée comprise entre 6 et 9 mois.

Le projet permet de marquer davantage la voirie de circulation permettant une circulation plus sécurisante. La distinction avec les espaces de stationnement est donc plus marquée, ainsi que les accès aux différents équipements.

Un maximum de places est retenu près des équipements, des commerces, du Naufaing (partie déjà ouverte) et du côté du bouchot : 130 places de parking au total sont proposées contre 150 actuellement.

La rambarde et le mur du Bouchot seront remis en état.

Les zones des services techniques seront sécurisées par des blocs type gabions amovibles. Le pluvial est au maximum amené vers le centre de la place qui sert d'exutoire vers le Naufaing. 2 bornes de recharge de véhicule électrique prévues. Le transformateur électrique est en cours d'étude pour savoir s'il faut ou pas en accroître la puissance.

L'étude d'éclairage a été réalisée afin de définir le schéma d'éclairage à retenir, soit avec uniquement des poteaux d'une même taille (7m50), soit avec certains poteaux d'une plus grande hauteur (12m) avec projecteurs orientables. La seconde option offre un meilleur éclairage, plus uniforme.

La vidéoprotection est prévue sur l'un des mâts du boulodrome : elle sera ensuite reportée sur un autre mât au coin de la médiathèque.

Les candélabres devant la médiathèque peuvent être reculés contre le bâtiment.

Les bordures granit sont prévues pour sécuriser le cheminement piéton uniquement et le reste est en ligne de marquage résine type granit.

Les canalisations du pluvial devant les services techniques et direction stade seront en béton coulé.

Concernant le pluvial, Yannick PIQUEE précise qu'il conviendra d'associer en amont la police de l'eau selon car ils seront de toute façon amenés à donner un avis sur le projet dans le cadre du dossier de subvention qui sera présenté au titre de la DETR.

Estimatif financier :

-Réfection de la place hors réseaux mur du bouchot inclus : 661 000 € HT.

-Réseau d'eau : 38 000 € HT.

-Réseau d'assainissement : 60 000 € HT.

Le réseau de chaleur est évoqué pour savoir s'il est nécessaire de faire passer une conduite sous la place pour d'autres bâtiments. Cependant cela nécessite d'augmenter le réseau mais aussi de changer les diamètres présents depuis la chaufferie ce qui représente un coût très important. La commission n'y est donc pas favorable.

En dehors de cet aspect, la commission retient à l'unanimité l'ensemble du projet, réseaux compris, car il y a des implications des réseaux sur le chantier et leur rénovation en même temps que la voirie est importante.

Financièrement, les réseaux d'eau potable et d'assainissement sont supportés par les budgets annexes correspondants (avec quelques subventions possibles de la part de l'agence de l'eau pour lutte contre les eaux claires parasites).

Le reste des travaux est finançable selon les différentes ressources suivantes :

- Subventions agence de l'eau, conseil départemental, DETR : 100 000 €
- Autofinancement : 400 000 € (dont 150 000 € programme voirie annuel)
- Emprunt : 130 000 € de crédit relais + 150 000 € de crédit long terme si toutefois l'endettement municipal le permet.

Certaines marges de manœuvre peuvent permettre de faciliter ce plan de financement : les subventions sont volontairement estimées relativement basses, le syndicat départemental d'électricité financera l'intégralité des travaux liés à la borne de recharge pour véhicule électrique (environ 70 000 € HT) et l'appel d'offres au réel peut permettre d'obtenir des prix un peu plus attractifs.

La puissance reste cependant à définir précisément avec le SDEV pour une bonne utilisation de la borne en fonction des véhicules légers l'utilisant car les puissances proposées peuvent être variables.

La phase PRO étant validée, les marchés de travaux devraient être rédigés pour publication fin novembre ou début décembre, pour un retour des offres au mois de janvier et un début des travaux après le week-end de Pâques.

La séance est levée à 18h45.

Vagney, le 12 octobre 2021,  
L'adjoint aux travaux,  
Yannick PIQUEE

